

Avis de constitution

SOCIETE « ENCRE D'AFRIQUE » en abrégé « ENCA »

Siège GRAND BASSAM, dans la cité mouroufie lot
224 ilot 25, 21 BP 1170 ABIDJAN 21, Lot 224, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/10/2025, et enregistrés le 14/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENCRE D'AFRIQUE » en abrégé «
ENCA »

Objet : VENTES DE FOURNITURES BUREAU-
TRAVAUX D'IMPRESSIONS (typo-offset-
numérique)-
SERIGRAPHIE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social GRAND BASSAM, dans la cité mouroufie lot
224 ilot 25, 21 BP 1170 ABIDJAN 21, Lot 224, Ilot 25

Dirigeant(s) Mme GOKOU ZERIHONON MADELEINE
EPOUSE BADO (GÉRANT)

RCCM : n° CI-BAS-01-2025-B12-00742 du 19/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2026 du 19/01/2026

